

ADRESSE aux citoyens et usagers de la fonction publique



Pour une fonction publique
au service de toutes et tous !

Pour des services publics

de qualité et de PROXIMITÉ

Il est de mise, depuis bien trop longtemps d'attaquer de manière de plus en plus, frontale et violente la fonction publique.

Les débats autour des prochaines élections présidentielles accentuent le phénomène, ravivant notamment les vieilles recettes : baisse drastique des dépenses publiques, cure d'amaigrissement en emplois et en services pour la fonction publique. Sans oublier bien sûr un peu de fonctionnaires bashing.

C'est pourquoi, Solidaires juge qu'il est plus que temps de réaffirmer l'utilité du service public et de la fonction publique.

Non tout cela n'est pas qu'une histoire de coût !

La notion de rentabilité n'est pas de mise, et d'ailleurs, contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, aucun organisme privé ne serait capable de faire mieux à moindre coût. Il suffit pour s'en convaincre de voir comment cela se passe dans d'autres pays où pour l'utilisateur, pour un service équivalent, il faut payer plus !

Nous le réaffirmons, la fonction publique et son personnel sont avant tout au service de toute la population.

Santé, Education, Recherche, Environnement, Agriculture, Finances, Action Sociale, Emploi, Justice, Sécurité..., action publique menée par les collectivités territoriales...

La fonction publique est un outil indispensable pour garantir l'égalité d'accès aux droits et répondre aux besoins quotidiens de la population sur l'ensemble du territoire en métropole et Outre-mer.

La société change.

Les besoins sont en constante évolution: la croissance démographique, les nouveaux enjeux de société sont autant d'éléments à prendre en compte.

Comment ignorer aujourd'hui les besoins en matière de transition écologique, la révolution numérique ?

Face à tout cela, la fonction publique et ses agents ne cessent de s'adapter. De fait, les missions de services publics, assurées par la fonction publique doivent s'accroître et répondre aux besoins en matière de dépendance, de développement humain durable, de petite enfance...

Mais pour assumer toutes ces missions sur l'ensemble du territoire, indispensables à la cohésion de la société et à la prise en charge de toutes et tous, notamment des plus dému-

nis, il est indispensable que soient adaptés les moyens.

Il faut consacrer à la fonction publique le montant nécessaire de la richesse nationale pour assurer à tous un accès aux droits fondamentaux. Il n'est pas admissible que chaque citoyen n'ait pas accès de la même manière à l'hôpital, à une école ou à tout autre service de l'Etat.

La fonction publique ne l'oublions pas, est aussi une condition et un élément de la création des richesses de notre pays, de son développement économique et social.

Le montant des dépenses publiques, ne doit pas être regardé comme un coût mais surtout comme un investissement.

Il est absurde d'opposer systématiquement deux mondes. Certaines entreprises peuvent avoir besoin d'aides publiques pour accompagner l'emploi et l'investissement.

Mais cela ne doit en aucun cas être regardé comme le seul objet de la dépense publique. Le financement des missions de la fonction publique est indispensable aussi. C'est là que la fiscalité juste et redistributive doit jouer pleinement son rôle.

A ceux qui disent qu'il faut réduire les dépenses publiques, nous répondons qu'il n'est pas admissible de le faire en ignorant les besoins de la population.

« Haro sur le statut de la fonction publique » disent-ils ! Mais ils se trompent !

Le statut général de la fonction publique est d'abord au service des citoyen-nés.

Il les protège, il leur offre une garantie de service partout sur l'ensemble du territoire sans exclusive.

Appuyés sur une fonction publique de carrière, les obligations et droits conférés aux fonctionnaires, assurent aux usagers l'égalité de traitement, le respect des principes de laïcité et de neutralité. Ils garantissent ainsi l'indépendance et l'impartialité des agents dans l'exercice de leurs missions.

C'est un véritable enjeu démocratique.

La capacité d'adaptation de la fonction publique est une de ses grandes forces. Elle lui permet de faire face aux évolutions, aux besoins, au nécessaire aménagement du territoire sans jamais renoncer aux principes démocratiques qui la fondent.

C'est pourquoi il est essentiel que les missions soient assurées par des fonctionnaires soumis au respect des règles issues du statut.

C'est tout le sens de l'intérêt général.

OUI, nous avons besoin de recréer des emplois statutaires dans la fonction publique. Il en va de la pérennité des missions de services publics.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'emplois publics pour assurer à toutes et tous l'éducation, la sécurité, la santé, la culture,...

Des missions publiques sont pourtant mises en péril dans de nombreux secteurs par manque d'effectifs ou suppressions d'emplois : hôpitaux, collectivités territoriales, transports, finances, protection du consommateur, sécurité, travail social... Dans le même temps, les conditions de travail des agents publics se sont dégradées.

Aujourd'hui, près d'un million d'agents sont contractuels. Ce nombre ne diminue pas depuis des années. Les situations de précarité dans le secteur public comme dans le secteur privé sont inacceptables.

Nous demandons que soit mis un terme à la précarité dans la fonction publique en les titularisant.

La vraie question est de savoir comment rendre des services de qualité à toutes et tous les usagers sur l'ensemble du territoire.

La réponse n'est pas la suppression d'emplois comme certains le préconisent, ce qui dégrade les services rendus aux usagers et les conditions de travail des agents, ni l'allongement de la durée du temps de travail.

L'heure est donc bien à la création d'emplois statutaires.

Des fonctionnaires mieux rémunérés, mieux reconnus, des usagers mieux servis c'est assurément la garantie d'assurer une dynamique économique et sociale source de richesses pour notre pays.

La consommation des fonctionnaires, comme celle de l'ensemble des ménages, est un levier du développement économique.

Alors OUI !

Nous sommes attachés aux principes et valeurs qui fondent l'action de la fonction publique (égalité, neutralité, laïcité, responsabilité, indépendance et continuité).

La fonction publique garantit l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale.

Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble.

